

essaierait de former, le journal radical s'exprime ainsi :

La Vraie France ne s'étant pas faite faute de rudoier le monarchiste dissident, et son excommunication avait même été prononcée avant même que le directeur du Journal de Roubaix n'eût acquis la propriété du Mémorial.

Aujourd'hui, l'organe légitimiste vient de porter un nouveau coup — un coup qui n'est peut-être pas droit, mais qui n'en est pas moins habile — à son rival ennemi. Il lui a tout simplement enlevé le rédacteur en chef d'un de ses journaux, M. Aimé Behagheil qui passe du Mémorial à la Vraie France.

Le légendaire écrivain avait abandonné ses fonctions, quelque temps après la polémique que le Petit Nord souleva contre lui, et il n'avait pas été jusqu'à ce jour de successeur. M. Behagheil est appelé aujourd'hui à le remplacer.

Que va dire M. Retoux ? Nous attendons avec impatience l'apparition du Mémorial et du Journal de Roubaix.

Précisément, à la suite de la note par laquelle M. Behagheil annonce son entrée en fonctions, la Vraie France a publié hier une attaque en règle contre le Mémorial.

La galerie attend la riposte. Nous marquons les coups et nous espérons que le directeur M. Behagheil expliquera nous évolution légitimiste.

Il nous dit, il est vrai, qu'il est le fils d'un « des gardes de la garde nationale », « accompagnant Louis XVIII à Gand, pour protéger de leur épée le souverain auquel ils avaient juré fidélité et dévouement. »

C'est là une explication coup sûr originale, mais nullement suffisante, d'autant que les gardes du corps en question ne gardèrent ni le défendeur ni tout, et qu'ils furent traduits et leur fidélité au Roi se traduisirent de la façon la plus pitoyable.

Le Mémorial obtiendra mieux que cela, nous l'espérons.

Dans son numéro d'hier matin, le Mémorial de Lille s'exprime en ces termes, par la plume de son nouveau rédacteur en chef :

L'enfant perdu que sa mère abandonne Trouve toujours un asile au Saint-Lieu, comme on dit dans les Dragons de Villars.

La mère, c'est le Mémorial; l'enfant perdu, c'est M. Aimé Behagheil; le Saint-Lieu, c'est naturellement le bureau de rédaction de la Vraie France.

Ce Monsieur, que le Mémorial n'a pu conserver, vu l'exagération de ses opinions jérémiques, s'est, au moment opportun, souvenu qu'il avait eu un membre de sa famille dans les Gardes de Corps, et, par un tour d'esprit singulier, a obtenu d'emblée sa promotion dans les chevaux-légers.

Il écrit aujourd'hui dans la feuille de la rue de Pas, et, du premier coup, a parfaitement réussi dans le genre de cet étrange organe et parti légitimiste.

Il parle (ou laisse parler) d'excuses faites par le Mémorial. Nous n'aurions qu'un mot à répondre : par politesse, nous ne le prononcerons pas; disons seulement que c'est le contraire de la vérité.

Il se permet aussi de nous donner des conseils et des leçons de convenance. Nous n'en avons à recevoir de lui que ce soit, de lui moins que de tout autre. La première des convenances est de ne pas mordre la main dans laquelle on a mangé le pain et le sel.

Le journal la Vraie France, cet aveugle qui joue de la clarinette sur le bord du chemin, auquel nous avons donné des coups de main, nous ne pouvons pas nous empêcher de leur obéir en passant, mais que personne n'écoute, sentant sa fin prochaine, se montre grossier pour se prouver à lui-même qu'il est encore de ce monde.

Nous ne tenons pas à lui faire de la réclamation et ne lui répondons que le moins possible.

Les intraneigés du parti légitimiste ont là un singulier défenseur.

A. L.

est il impossible d'arrêter brusquement. Le brancard du tombeaux heurta donc le tablier en fer de la locomotive et, du choc, le cheval se trouva dételé.

Fort heureusement, tout se borna là. Les dommages sont peu importants. Le tombeaux appartient à M. Dupuis.

Les mendiants pullulent : Hier, dans la matinée, un peignoir de lin, nommé Alfred Fondeur, âgé de 42 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 82, à Roubaix, mendiait de porte en porte dans la rue de Mouvaux, au Blanc-Seaux.

Notre homme simulait une infirmité, il portait en écharpe le bras droit, paralysé disait-il.

Il accompagnait ses dires d'une exhibition du membre malade qui apparaissait agité d'un tremblement convulsif. Fondeur déclarait, en outre, qu'il était veuf et père de 3 enfants en bas-âge.

Ces petites manœuvres réussissaient. Il faisait une récolte abondante de petits et de gros sous, des pièces blanches même s'y mêlaient.

Un passant avint le garde-champêtre Delnat, la mendicité étant interdite, il était de son devoir d'arrêter le contrevenant.

Dans l'enquête, il fut établi que Fondeur aussi valide et aussi solide qu'un garçon nettement, n'était en outre ni veuf, ni père de famille. D'autres graves découvertes se firent encore.

On apprit qu'il vivait en concubinage avec une femme mariée, et qu'il était sorté le coup d'un arrêté d'expulsion à la suite de deux condamnations, l'une pour mendicité et l'autre pour rébellion envers les agents.

Fondeur a été trouvé porteur d'une somme de 6 fr. 80, produit des amonables publiques ainsi frauduleusement recueillies.

On a amené hier à la prison municipale de Tourcoing, deux expulsés nommés : Louis Diquenne, 18 ans, rattaché, né à Roubaix et Eugène Taek, âgé de 21 ans, boulanger, né à Gand. Ils ont été dirigés sur la frontière; en compagnie d'un journalier nommé Jean Dubois, âgé de 22 ans, extradé sur la demande du gouvernement belge.

UN DUEL. — Le bruit est répandu à Lille qu'un duel a eu lieu hier, à la frontière, entre deux négociants de Lille, M. F... et M. D...

Nous donnerons demain des détails plus précis, s'il y a lieu.

Par arrêté ministériel, M. Bertrand professeur de philosophie au collège d'Arras, est délégué dans les fonctions d'inspecteur primaire de Lille. (Emploi institué à titre provisoire)

M. Michaut, professeur au Lycée de St-Quentin, est nommé professeur pour l'enseignement spécial au Lycée de Lille, en remplacement de M. Lamy.

M. Haussaier, professeur au Lycée de Lille, est nommé professeur divisionnaire d'anglais au Lycée de Versailles.

NOUVEAUX ARTILLIERS EN TUNISIE. — On annonce le retour à Douai de la 40e batterie du 27e d'artillerie. Cette batterie, partie avec la 9e du même régiment à destination de la Tunisie, n'a pas dépassé Valence (Drôme), où elle séjourne depuis plusieurs semaines.

La 9e, au contraire, en Tunisie depuis deux mois, est à la Manouba, aux deux diées qui ont été envoyées à Zaghouan.

Le 8 décembre courant, le tribunal correctionnel condamnant à un mois de prison et 100 francs d'amende, Mme Boffe, pour avoir lacéré un titre formant obligation, signé par elle au profit de la dame Wibaut.

tor Minassart (Roubaix). — Fil est un charmant gazon, m'écrit, Mme Landouzy-Besville (Koszu). — Due du Valet de Chambre, Mme Landouzy-Besville (Koszu). — M. Minassart (Roubaix), taitis, et deux joueurs de la Norma, MM. Koszu et Meyer (Thalberg).

Une quête sera faite entre la première et la seconde partie pour les pauvres.

MAISON FONDÉE EN 1826 LIQUEURS SERRINES ET SIROPS

GRAND RUE DE ROUBAIX, 108

THÉÂTRE DES BOULEVARDS. — Le Maître de Chapeau. — Il faut reconnaître que la direction de notre petit théâtre déploie une réelle activité pour satisfaire, dans toute la mesure possible, le public roubaixois. La représentation de jeudi a été très satisfaisante; elle nous a rappelés le temps de Steiner-Meyers, Montolou, Gourdon, etc., d'il y a quelques années.

Mlle Flament, dans le rôle de Gertrude, et Mlle Dupuis, dans celui de Bernadette, ont été très applaudies, et c'était justice.

Nous avons déjà dit, à différentes reprises, ce que nous pensions de l'opéra-comique de notre époque, le public lui a prouvé à chaque représentation et jeudi soir encore, que le Maître de Chapeau n'est pas un simple vaudeville, mais un véritable chef-d'œuvre de notre époque.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

Les deux artistes qui ont été applaudis, et qui ont été très applaudis, et c'était justice.

BOULOGNE-SUR-MER. — Un armateur de Stockholm, M. Ludvig Pyston, vient d'offrir 1,000 francs pour les orphelins de Boulogne et du Portel.

MAULDE-MONTAIGNE. — Le service de douane de la gare de Maulde-Montaigne vient d'être saisi un wagon à Combraggi du Nord, chargé de pommes de terre, et dans lequel se trouvaient placés à chaque extrémité, et contre deux cloisons construites à cet effet, 950 kilogrammes de tabac et 1,000 cigares étrangers.

Le wagon venait de l'intérieur de la Belgique à destination de la gare de Waters.

NOTABILITES COMMERCIALES de Roubaix

AU GRAND BON MARCHÉ, 2 & 4, Grande-Rue

LA PETITE JEANNETTE, 9, rue Saint-Georges

E. SOUTY, Chemisier, Bonneterie, Ganterie

A LA CONFIANCE, BRUNO-AGACHE, Grande Rue, 56, à Roubaix

CHEMISERIE, BONNETERIE ET GANTERIE.

Etat-Civil de Roubaix

DECLARATIONS DE DECES

CONVOIS FUNEBRES ET OBITS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

CONVOI ET SALUT D'ANGE SOLENNELS

Letres Mortuaires et d'Obits

PRIMERIE ALFRED REBOUX. — Avis GRATUIT dans le Journal de Roubaix (grande édition) dans le Petit Journal de Roubaix, dans le Mémorial de Lille et dans la Galette de Tourcoing.

Correspondance

Belgique

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Soit en tout, 265,000 fr.

Washington, 13 décembre, soir. — Le procès Guiteau sera poursuivi; le médecin aliéniste cité comme expert a déclaré qu'il considère l'assassin du président Garfield comme fou.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.

Paris, 16 décembre 1881.